

## Publications sur projets ( enquêtes publiques, concertation, consultation...)

### Enquête publique Schéma de Cohérence Territoriale de la Métropole du Grand Paris

Le 24 janvier dernier, le Conseil de la Métropole du Grand Paris a approuvé, lors d'une séance exceptionnelle dédiée au Schéma de Cohérence Territoriale, le premier arrêt du SCoT, premier document de planification urbaine réfléchi à l'échelle du territoire métropolitain.

Un des enjeux principaux de ce SCoT est la construction d'une métropole résiliente face aux aléas climatiques, aux risques naturels, technologiques et sanitaires. Il aspire à une métropole accueillante pour tous, qui réduit les déséquilibres et les inégalités territoriales. Le SCoT est composé de quatre documents et s'articule autour de [12 grandes orientations prioritaires](#) ↗.

Conformément à l'article L.143-22 du code de l'urbanisme, le projet de SCoT a été soumis à une **enquête publique du lundi 3 octobre au samedi 5 novembre 2022.**

A l'issue de cette enquête, la commission d'enquête a, dans son rapport rendu le 4 janvier 2023, émis un avis favorable sur le projet SCoT, assorti d'une réserve et de 7 recommandations. Le rapport de la commission d'enquête et des conclusions sont consultables dans la rubrique ci-dessous.

[Consulter les conclusions de l'enquête](#)

[En savoir plus sur le SCoT](#) ↗

### Enquête publique relative au projet MIXCITE de la Société VIPARIS PORTE DE VERSAILLES consistant en la construction de deux hôtels dans l'emprise du Parc des Expositions de la Porte de Versailles

Par arrêtés du 26 mai 2021 et du 20 juillet 2021, Monsieur le Maire d'Issy-les-Moulineaux et Monsieur le Maire de Vanves ont décidé conjointement l'ouverture d'une enquête publique ayant pour objet le projet dénommé MIXCITE de la Société VIPARIS PORTE DE VERSAILLES consistant en la construction de deux hôtels dans l'emprise du Parc des Expositions de la Porte de Versailles, l'un des hôtels étant prévu au droit de la porte D dudit parc, rue du Moulin à Vanves, le second hôtel étant prévu au niveau de la porte K dudit parc, rues Ernest Renan et du Quatre Septembre à Issy-les-Moulineaux.

**L'enquête publique s'est déroulée du lundi 16 août 2021 au vendredi 17 septembre 2021 inclus.**

**A l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur a remis le 25 octobre 2021 son rapport et ses conclusions motivées consultables dans la rubrique "Télécharger" ci-dessous.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont également consultables dans les bureaux du service urbanisme de la commune.



## TELECHARGER LES RAPPORTS, CONCLUSIONS ET AVIS DU PROJET MIXCITE



TOME\_1\_-\_RAPPORT.pdf - (9,60Mo)



TOME\_2\_-\_CONCLUSIONS\_ET\_AVIS.pdf - (4,18Mo)



TOME\_3\_ANNEXE1\_\_GRILLE\_DE\_DEPOUILLEMENT\_OBSERVATIONS.pdf - (830Ko)



TOME3\_ANNEXE2\_\_PROCES\_VERBAL.pdf - (1,79Mo)



TOME\_3\_ANNEXE3\_\_MEMOIRE\_EN\_REPONSE.pdf - (4,88Mo

)



TOME\_4\_PIECES\_JOINTES.pdf -

(12,51Mo)

## Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme

La commune de Vanves dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22 juin 2011, et dont la dernière modification (de droit commun) date du 15 décembre 2015.

Depuis le 1er janvier 2016, la commune de Vanves a intégré la Métropole du Grand Paris au sein de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest. Dans ce cadre, la compétence d'urbanisme appartient à l'EPT Grand Paris Seine Ouest.

Par arrêté du 6 juillet 2020, Monsieur le Président de l'EPT Grand Paris Seine Ouest a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur la modification n°2 du PLU de la commune de Vanves. Le projet de modification a deux objectifs :

- > permettre la réalisation d'un projet d'hôtel à l'intérieur de l'emprise du Parc d'exposition en limite de la rue du Moulin, répondant à des objectifs d'intérêt général portés au niveau régional par le Schéma Directeur d'Ile-de-France et au niveau communal par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU
- > transcrire dans le Règlement du PLU des recommandations en matière d'urbanisme découlant du porter à connaissance de l'étude d'aléas menée par l'Inspection Générale des Carrières sur les périmètres de risques liés aux anciennes carrières.

[Rapport et conclusions du commissaire enquêteur sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Annexe au rapport - Tableau récapitulatif des contributions recueillies](#)

## CONTACTER UNE STRUCTURE

SERVICES MUNICIPAUX

### Service Urbanisme

33 rue Antoine Fratacci

92170 Vanves

 01 41 33 92 64



## CONTACTER UNE PERSONNE

ADJOINT AU MAIRE

### Pascal VERTANESSIAN

3ème Adjoint - Chargé du Développement urbain, de l'Environnement et du Patrimoine.

 01 41 33 92 42



## TÉLÉCHARGER



Rapport-modif-n\_\_2-PLU-Vanves.pdf - (1,65Mo)



Annexes-rapport\_\_PLU\_Vanves.pdf - (10,90Mo)



### HÔTEL-DE-VILLE

23 RUE MAR  
CS 4000  
92172

Du  
8h  
1

L  
1  
Ve  
13h

